

Mairie - 86340 Aslonnes



Place de la Mairie
86340 ASLONNES
Tél : 05.49.42.52.07
Fax : 05.42.52.12.20
Mail : contact@aslonnes.fr

Aslonnes, le 13 Août 2014
Direction Régionale de l'Environnement
De l'Aménagement et du Logement

18 AOUT 2014

COURRIER ARRIVE

À

Madame la Préfète de la Vienne
DREAL Poitou-Charentes
Service Connaissance des Territoires et Evaluation
Division Intégration de l'environnement et évaluation
15 rue Arthur Ranc - BP.60539
86020 Poitiers CEDEX

Objet : Demande d'examen au cas par cas préalable à une évaluation environnementale concernant le plan local d'urbanisme de la commune d'Aslonnes.

Madame la Préfète de la Vienne,

Le décret n°2012-995 du 23 août 2012, relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, a modifié les conditions de soumission des P.L.U. à évaluation environnementale et a créé une procédure d'examen au cas par cas pour certains PLU en application de l'article R.121-14 III 1° du code de l'urbanisme.

Le PLU de notre commune étant concernée par cet examen au cas par cas, je vous demande de procéder à l'examen de notre projet de PLU conformément à l'article R.121-15 du code de l'urbanisme afin de savoir s'il est nécessaire de mener une démarche d'évaluation environnementale de notre PLU.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joints les éléments nécessaires à l'examen du cas par cas relatifs aux caractéristiques de recevabilité du plan :

- Le dossier du projet de révision allégée n°4 du PLU de la commune d'ASLONNES.

Veillez agréer, Madame la Préfète de la Vienne, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Roland BOUCHET

